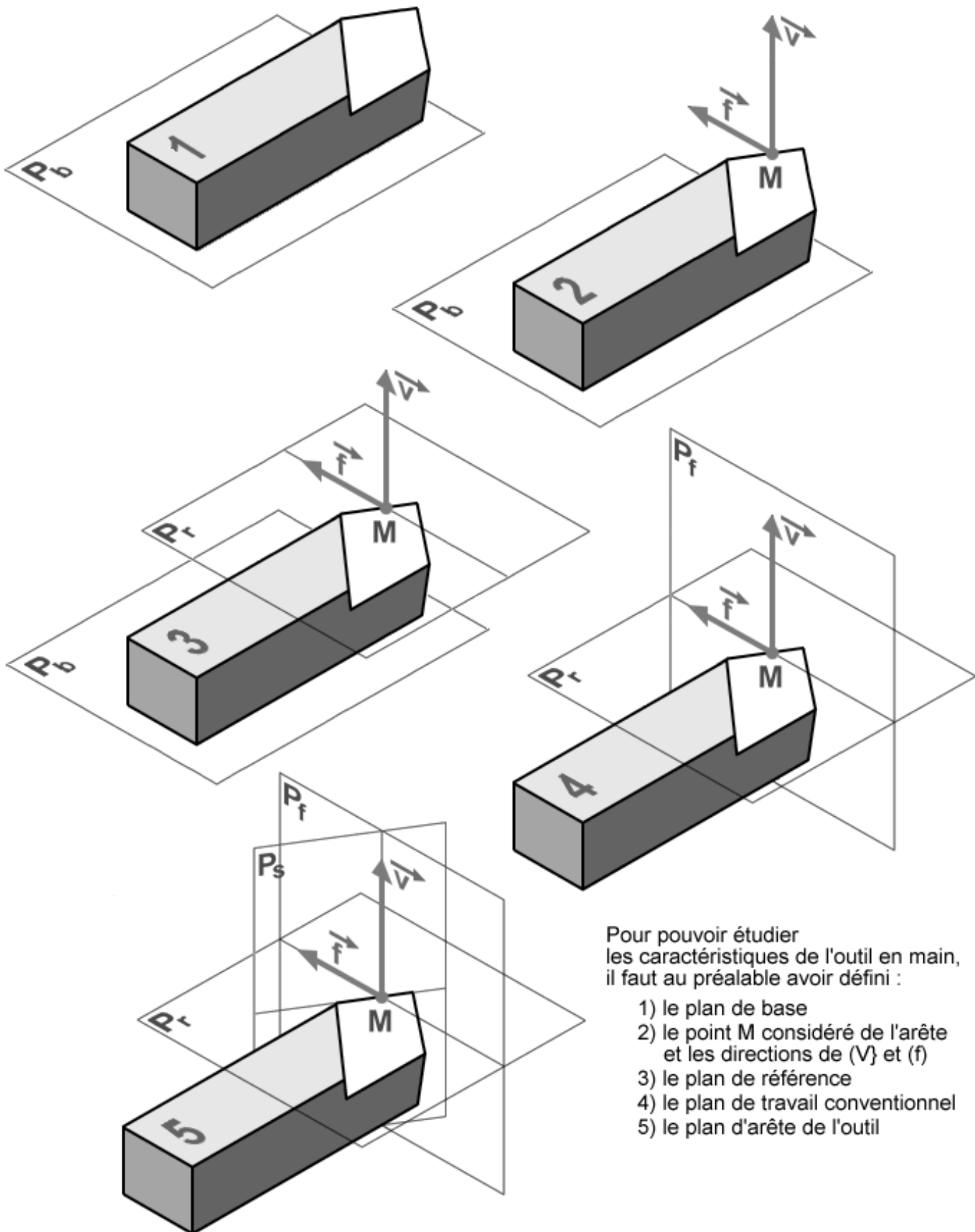


Ordre de définition des plans



Pour pouvoir étudier
les caractéristiques de l'outil en main,
il faut au préalable avoir défini :

- 1) le plan de base
- 2) le point M considéré de l'arête
et les directions de (V) et (f)
- 3) le plan de référence
- 4) le plan de travail conventionnel
- 5) le plan d'arête de l'outil